

DEL2025_03_031

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Présents : 25
Votants : 27



EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2025

L'an deux mille vingt cinq, le douze mars, à 20 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hotel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 6 mars 2025.

PRESENTS :

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Kevin CAUCHIE, Mme Isabelle TERREN, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Christian BRICKX, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Jean Ryad KECHAOU

ABSENT / PROCURATIONS:

M. Mohammed YACHOU

M. Mohamed DAHMOUNI (donne procuration à M. Franck BARTH), Mme Peguy ETIENNE (donne procuration à Mme Sophie GERARD), Mme Chrystel LAÏDOUNI (donne procuration à Mme Marie-Claude HUART), Mme Maryline MARQUES (donne procuration à Mme Maria DA SILVA), M. Antoine JOUSSET (donne procuration à M. Alain SCHUMACHER), Mme Zoé AHOUANGONOU (donne procuration à M. Serge CADIO), M. Christophe DA CRUZ (donne procuration à Mme Maria PINTO), Mme Angélique PLANET-LEDIEU (donne procuration à M. Christian BRICKX), M. Farid KACHOUR (donne procuration à Mme Laurence RIBEAUCOURT)

M. Jean-Yves LAVALLEZ a été désigné comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

SUBVENTION ATTRIBUEE AU CCAS POUR L'ANNEE 2025

Sur proposition de Jean ARSLAN.

La ville accorde chaque année une subvention au CCAS lui permettant de mener à bien ses actions et d'équilibrer son budget, il convient pour l'année 2025 d'en définir son montant.

Le Conseil Municipal,

Considérant que le CCAS de Montfermeil gère un budget principal,

Considérant que le CCAS a intégré au 1^{er} janvier 2024 les activités du programme de réussite éducative (PRE) gérées dans un budget annexe au CCAS,

DEL2025_03_031

Considérant que la ville accorde chaque année une subvention au CCAS pour lui permettre de mener à bien ses activités qu'il exerce dans les domaines suivants :

- l'aide sociale légale et extra-légale
- les services à la personne comprenant, le portage de repas, la téléassistance, la navette et le service « bibliothèque »
- les activités et festivités telles que le déjeuner dansant à l'occasion des vœux du Maire aux Seniors, la sortie de juin pour les Seniors, les colis gastronomiques pour les Seniors, les conférences/débats, les thés dansants, les rencontres intergénérationnelles et sorties en petits groupes
- les secours et les services à la population tels que la mutuelle communale

Considérant qu'il est nécessaire de revoir la subvention attribuée au CCAS de plus 235 435,78 € par rapport à 2024 afin de maintenir le bon fonctionnement du CCAS pour tenir compte des dépenses liées au portage à domicile et aux frais de personnel,

Considérant qu'il est nécessaire de revoir la subvention attribuée au PRE, budget annexe du CCAS de plus 35 865 € par rapport à 2024 du fait d'une montée en puissance des actions réalisées et notamment de l'accompagnement scolaire,

Il est proposé au Conseil Municipal :

1. - D'accorder une subvention au CCAS, au titre de l'année 2025, de 821 462,56 euros.
2. - D'accorder une subvention au CCAS pour le budget annexe du PRE, au titre de l'année 2025 de 124 865 euros.

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité par :

27 POUR

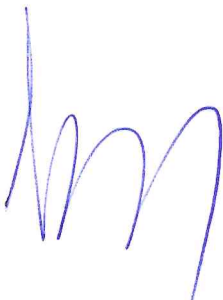
M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Naft SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, M. Laurent CHAINEY, Mme Peggy ETIENNE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Mme Zoé AHOANGONOU, Mme Isabelle TERREN, M. Christophe DA CRUZ, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Christian BRICKX, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU

7 NE PRENNENT PAS PART AU VOTE

M. Xavier LEMOINE, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Sophie GERARD, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Maryline MARQUES, Mme Angélique PLANET-LEDIEU

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Jean-Yves LAVALLEZ



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois.



Le Maire,
Xavier LEMOINE

CERTIFIE EXECUTOIRE

Transmis le 18.03.2025

Au Représentant de l'Etat

Publié le 18.03.2025

Montfermeil, le 18.03.2025

Pour le Maire, par délégation,
Directeur Général (Adjoint)